

VONTOBEL FUND

Société d'investissement à capital variable
49, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B38170
(ci-après le «Fonds»)

Luxembourg, le 14 février 2025

AVIS AUX INVESTISSEURS DU COMPARTIMENT Vontobel Fund – Asia ex Japan (le «Compartiment absorbé»)

Madame, Monsieur,

Le conseil d'administration du Fonds (le «Conseil d'administration») avise les investisseurs détenant des parts du Compartiment absorbé (les «Investisseurs») de sa décision de fusionner le Compartiment absorbé avec le Vontobel Fund – European Equity Income Plus (le «Compartiments absorbeur») (la «Fusion»).

La Fusion prendra effet le 25 mars 2025 («Date effective»). Les valeurs nettes d'inventaire applicables au 25 mars 2025 et le rapport d'échange utilisés pour l'échange des parts du Compartiment absorbé contre celles du Compartiment absorbeur seront calculés le 25 mars 2025.

Le but du présent avis est de vous informer des motifs de la Fusion et de la façon dont elle vous affecte, conformément aux prescriptions de l'article 72 de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle que modifiée.

1. MOTIFS DE LA FUSION

Le Conseil d'administration a décidé de procéder à la Fusion pour les raisons suivantes:

Les gestionnaires d'investissement des Compartiments entendent réorganiser leurs gammes de produits en proposant un nouveau fonds reposant sur une autre approche d'investissement et sur une structure de coûts plus avantageuse. Le Compartiment absorbeur privilégie un style de placement axé sur les revenus et la croissance en investissement dans des titres de sociétés européennes considérées comme présentant une solide santé financière et une rentabilité supérieure à la moyenne tout en proposant des dividendes attrayants. Afin de générer des revenus supplémentaires, le Compartiment absorbeur appliquera une stratégie d'options d'achat couvertes en vendant des options d'achat sur des actions ou des indices d'actions et en recevant des primes de la part des acheteurs des options. Les gestionnaires d'investissement considèrent que l'univers d'investissement européen se prête mieux à une telle stratégie de revenu que l'univers d'investissement asiatique, car les actions européennes offrent des taux de dividendes historiquement plus élevés et parce que la zone euro permet la mise en œuvre très efficace d'une stratégie d'achat couvert via la bourse de produits dérivés EUREX. Le marché asiatique des options est, quant à lui, beaucoup plus fragmenté.

Les investisseurs du Compartiment absorbé doivent se voir offrir une nouvelle opportunité après que le Compartiment absorbé n'a pas dernièrement suscité l'intérêt d'un grand nombre d'investisseurs. En fusionnant le Compartiment absorbé avec le Compartiment absorbeur, les revenus et la croissance attendus, le potentiel de nouveaux investissements dans le Compartiment absorbeur ainsi qu'une structure de frais avantageuse devraient permettre de bénéficier d'économies d'échelle.

Par conséquent, le Conseil d'administration juge qu'il est dans l'intérêt des Investisseurs de fusionner le

Compartiment absorbé avec le Compartiment absorbeur.

2. IMPACT DE LA FUSION SUR LES INVESTISSEURS

L'impact de la Fusion sur les Investisseurs est décrit ci-après:

- Pour le Compartiment absorbé, la fusion n'occasionnera aucun changement, ni au niveau de la société de gestion, du dépositaire, de l'administrateur, de l'agent de transfert, de l'agent de registre ou de l'agent domiciliataire, ni au niveau de l'auditeur ou du conseiller juridique

Le Gestionnaire d'investissement changera comme suit:

Compartiment absorbé	Compartiment absorbeur
Gestionnaire d'investissement	Gestionnaire d'investissement
Vontobel Asset Management Inc. 66 Hudson Boulevard, 34th Floor New York, NY 10001, États-Unis	Vontobel Asset Management AG Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich, Suisse
Gestionnaire d'investissement par délégation	Gestionnaire d'investissement par délégation
n.a.	Bank Vontobel Europe AG Alter Hof 5, 80331 Munich, Allemagne

- Les Investisseurs du Compartiment absorbé détenant des Catégories d'actions ouvrant droit à distribution auront droit à des distributions telles que prévues dans le Prospectus de vente du Fonds. Tout cumul de dividendes des Catégories d'actions ouvrant droit à distribution du Compartiment absorbé sera reflétée dans la valeur nette d'inventaire des Actions correspondantes du Compartiment absorbeur après la Date effective.

Les objectifs, stratégies et restrictions d'investissement du Compartiment absorbeur et du Compartiment absorbé diffèrent les uns des autres et sont décrits plus en détail dans le tableau ci-dessous.

Tous les termes définis utilisés dans le tableau ci-dessous ont la même signification que celle qui leur est attribuée respectivement dans le Prospectus de vente du Fonds du Compartiment absorbé et dans celui du Compartiment absorbeur.

Veillez prendre note de la comparaison suivante, et notamment des différences entre le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbeur:

	Compartiment absorbé	Compartiment absorbeur
Devise de référence	USD	EUR
Caractéristiques environnementales et/ou sociales	<p>L'annexe relative aux informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a, du Règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe premier, du Règlement (UE) 2020/852 (les Informations précontractuelles) du Compartiment absorbé et les Informations précontractuelles du Compartiment absorbeur contiennent certaines différences. Les principales différences entre les Informations précontractuelles du Compartiment absorbé et celle du Compartiment absorbeur portent sur les points suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les caractéristiques environnementales et/ou sociales à promouvoir; • les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la satisfaction aux exigences de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues; • les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues; • l'allocation d'actifs prévue. 	

	<p>Le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbeur n'ont pas une part minimale d'investissements durables.</p> <p>Des informations plus détaillées sont disponibles dans les Informations précontractuelles du Compartiment absorbé et dans les Informations précontractuelles du Compartiment absorbeur, qu'il convient de lire attentivement.</p>	
	<p>Le Compartiment absorbé promeut les caractéristiques environnementales et/ou sociales, au sens de l'article 8 SFDR et investit dans des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement considère comme bien préparés à relever les défis environnementaux et sociaux importants sur le plan financier. Les émetteurs seront sélectionnés sur la base du cadre ESG du Gestionnaire d'investissement.</p>	<p>Le Compartiment absorbeur promeut les caractéristiques environnementales et sociales, au sens de l'article 8 SFDR et investit dans des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement considère comme bien préparés à relever les défis environnementaux et sociaux importants sur le plan financier. Les émetteurs seront sélectionnés sur la base du cadre ESG du Gestionnaire d'investissement. L'approche ESG sera appliquée au portefeuille de titres et aux fonds cibles du Compartiment. Aux fins de clarification, lorsque l'exposition à une classe d'actifs est constituée au moyen de produits dérivés, tout ou partie du portefeuille de titres peut servir de garantie pour ces transactions sur produits dérivés.</p>
<p>Objectif d'investissement</p>	<p>Le Compartiment absorbé a pour objectif de générer la croissance du capital la plus élevée possible en USD.</p>	<p>Le Compartiment absorbeur a pour objectif de générer des revenus combinés à une croissance du capital en EUR.</p>
<p>Politique d'investissement</p>	<p>Tout en respectant le principe de diversification des risques, les actifs du Compartiment absorbé sont principalement investis dans des actions, des valeurs mobilières assimilables aux actions, y compris des actions de sociétés immobilières et des valeurs mobilières qualifiées de sociétés d'investissement immobilier fermées, des certificats de participation, des certificats de dépôt tels que des American Depositary Receipts (ADR), des Global Depositary Receipts (GDR) et des European Depositary Receipts (EDR), etc. émis par des entreprises basées et/ou exerçant la majeure partie de leurs activités en Asie (à l'exception du Japon). Dans le cadre de ce compartiment, le terme « Asie » désigne tous les pays considérés comme tels par la Banque mondiale, la Société financière internationale ou les Nations Unies ou qui sont inclus dans le MSCI All Country Asia (ex Japan) TR net. à l'exclusion du Japon.</p> <p>Le Compartiment peut investir jusqu'à 35 % de</p>	<p>Tout en respectant le principe de diversification des risques, le Compartiment investit à hauteur d'au moins 67 % dans des actions, des valeurs mobilières assimilables à des actions, y compris des actions immobilières et des sociétés d'investissement immobilier à capital fixe, et des certificats de participation émis par des sociétés européennes (c.-à-d. des sociétés basées en Europe et/ou menant la majeure partie de leurs activités en Europe).</p>

	<p>son actif net dans des Actions A chinoises via les programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect.</p> <p>Le Compartiment peut, dans les limites de la section 9.1 (d) de la Partie générale, investir dans des valeurs mobilières provenant de nouvelles émissions.</p> <p>Jusqu'à 33 % de l'actif du Compartiment peut être investi en dehors de l'univers d'investissement susmentionné, à savoir dans d'autres titres, instruments, classes d'actifs, pays, régions, instruments du marché monétaire et dépôts bancaires, pour atteindre l'objectif d'investissement et/ou à des fins de gestion des liquidités.</p> <p>Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des OPCVM et/ou d'autres OPC. Les OPCVM et/ou autres OPC admissibles peuvent inclure des organismes de placement collectif gérés par une société appartenant au Groupe Vontobel.</p> <p>Le Compartiment peut également investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des dépôts à vue.</p> <p>Le Compartiment peut, à des fins de couverture (y compris de couverture de change) et pour atteindre l'objectif d'investissement, faire appel à des instruments financiers dérivés, tels que des futures, des forwards, des options et des warrants.</p>	<p>Jusqu'à 33 % de l'actif net du Compartiment peuvent être investis en dehors de l'univers d'investissement susmentionné, à savoir dans d'autres titres, instruments, devises, classes d'actifs, pays et régions pour atteindre l'objectif d'investissement. Aux fins de gestion des liquidités, des instruments du marché monétaire et des dépôts bancaires peuvent être utilisés dans cette limite au sein de l'univers extérieur, jusqu'à 20 % des actifs nets du Compartiment pouvant être investis en dépôts bancaires à vue.</p> <p>Si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient, le Compartiment peut détenir jusqu'à 100 % de son actif net en instruments du marché monétaire et/ou en dépôts bancaires à vue.</p> <p>Jusqu'à 10% des actifs nets du Compartiment peuvent être investis dans (i) des actions de sociétés qui investissent elles-mêmes dans l'immobilier ou le gèrent et/ou (ii) des fonds d'Investissement immobilier à capital fermé (REITs) dont les titres sont des valeurs mobilières transférables telles que définies à la section 9.1 "Instruments financiers utilisés par les sous-fonds individuels" de la Partie Générale.</p> <p>Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des OPCVM et/ou d'autres OPC. Les OPCVM et/ou autres OPC admissibles peuvent inclure des organismes de placement collectif gérés par une société appartenant au Groupe Vontobel.</p> <p>Le Compartiment peut, à des fins d'investissement, de couverture (y compris de couverture de change) et de gestion efficace du portefeuille, faire appel à des instruments financiers dérivés négociés en bourse ou de gré à gré tels que des futures, des forwards, des</p>
--	---	--

	<p>Le Compartiment privilégie un style de placement axé sur une « croissance de qualité » qui vise à préserver le capital et investit principalement dans des titres d'entreprises qui présentent une croissance des bénéfices élevée à long terme et une rentabilité supérieure à la moyenne. En tenant compte des restrictions d'investissement applicables, ce style d'investissement peut se traduire par des positions plus fortement concentrées dans des entreprises ou des secteurs individuels.</p>	<p>options et des warrants sur des actions individuelles, des indices d'actions, des devises, des taux de change et d'autres instruments financiers dérivés.</p> <p>Le Compartiment privilégie un style de placement axé sur les revenus et la croissance en investissement dans des titres de sociétés considérées comme présentant une solide santé financière et une rentabilité supérieure à la moyenne tout en proposant des dividendes attractifs. Afin de générer des revenus supplémentaires, le Compartiment applique une stratégie d'options d'achat couvertes en vendant des options d'achat sur des actions ou des indices d'actions et en recevant des primes de la part des acheteurs des options.</p>																																																																								
Frais	<p>Frais de gestion: frais de service couvrant l'ensemble des coûts associés à toute prestation de gestion de placement et de distribution, redevables à la fin de chaque mois.</p>	<p>Frais de gestion: frais de service couvrant l'ensemble des coûts associés à toute prestation de gestion de placement et de distribution, redevables à la fin de chaque mois.</p>																																																																								
	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="406 1117 651 1261">Catégorie d'actions et devise</th> <th data-bbox="651 1117 791 1261">Frais de gestion maximum par an</th> <th data-bbox="791 1117 938 1261">Frais de gestion effectifs par an</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td data-bbox="406 1261 651 1294">A USD</td><td data-bbox="651 1261 791 1294">1,65 %</td><td data-bbox="791 1261 938 1294">1,65 %</td></tr> <tr><td data-bbox="406 1294 651 1328">B USD</td><td data-bbox="651 1294 791 1328">1,65 %</td><td data-bbox="791 1294 938 1328">1,65 %</td></tr> <tr><td data-bbox="406 1328 651 1361">C USD</td><td data-bbox="651 1328 791 1361">2,65 %</td><td data-bbox="791 1328 938 1361">2,25 %</td></tr> <tr><td data-bbox="406 1361 651 1395">I USD</td><td data-bbox="651 1361 791 1395">0,825 %</td><td data-bbox="791 1361 938 1395">0,825 %</td></tr> <tr><td data-bbox="406 1395 651 1429">R USD</td><td data-bbox="651 1395 791 1429">1,65 %</td><td data-bbox="791 1395 938 1429">0,25 %</td></tr> <tr><td data-bbox="406 1429 651 1462">H (hedged) EUR</td><td data-bbox="651 1429 791 1462">1,65 %</td><td data-bbox="791 1429 938 1462">1,65 %</td></tr> <tr><td data-bbox="406 1462 651 1496">HI (hedged) EUR</td><td data-bbox="651 1462 791 1496">0,825 %</td><td data-bbox="791 1462 938 1496">0,825 %</td></tr> <tr><td data-bbox="406 1496 651 1529">HN (hedged) EUR</td><td data-bbox="651 1496 791 1529">1,25 %</td><td data-bbox="791 1496 938 1529">0,825 %</td></tr> <tr><td data-bbox="406 1529 651 1563">HR (hedged) CHF</td><td data-bbox="651 1529 791 1563">1,65 %</td><td data-bbox="791 1529 938 1563">0,25 %</td></tr> <tr><td data-bbox="406 1563 651 1597">N USD</td><td data-bbox="651 1563 791 1597">1,25 %</td><td data-bbox="791 1563 938 1597">0,825 %</td></tr> <tr><td data-bbox="406 1597 651 1630">AN USD</td><td data-bbox="651 1597 791 1630">1,25 %</td><td data-bbox="791 1597 938 1630">0,825 %</td></tr> </tbody> </table>	Catégorie d'actions et devise	Frais de gestion maximum par an	Frais de gestion effectifs par an	A USD	1,65 %	1,65 %	B USD	1,65 %	1,65 %	C USD	2,65 %	2,25 %	I USD	0,825 %	0,825 %	R USD	1,65 %	0,25 %	H (hedged) EUR	1,65 %	1,65 %	HI (hedged) EUR	0,825 %	0,825 %	HN (hedged) EUR	1,25 %	0,825 %	HR (hedged) CHF	1,65 %	0,25 %	N USD	1,25 %	0,825 %	AN USD	1,25 %	0,825 %	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="949 1117 1193 1261">Catégorie d'actions et devise</th> <th data-bbox="1193 1117 1334 1261">Frais de gestion maximum par an</th> <th data-bbox="1334 1117 1505 1261">Frais de gestion effectifs par an</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td data-bbox="949 1261 1193 1294">AH (hedged) USD</td><td data-bbox="1193 1261 1334 1294">1,00 %</td><td data-bbox="1334 1261 1505 1294">0,84 %</td></tr> <tr><td data-bbox="949 1294 1193 1328">H (hedged) USD</td><td data-bbox="1193 1294 1334 1328">1,00 %</td><td data-bbox="1334 1294 1505 1328">0,84 %</td></tr> <tr><td data-bbox="949 1328 1193 1361">HC (hedged) USD</td><td data-bbox="1193 1328 1334 1361">2,00 %</td><td data-bbox="1334 1328 1505 1361">1,90 %</td></tr> <tr><td data-bbox="949 1361 1193 1395">HI (hedged) USD</td><td data-bbox="1193 1361 1334 1395">0,50 %</td><td data-bbox="1334 1361 1505 1395">0,42 %</td></tr> <tr><td data-bbox="949 1395 1193 1429">HR (hedged) USD</td><td data-bbox="1193 1395 1334 1429">0,60 %</td><td data-bbox="1334 1395 1505 1429">0,25 %</td></tr> <tr><td data-bbox="949 1429 1193 1462">B EUR</td><td data-bbox="1193 1429 1334 1462">1,00 %</td><td data-bbox="1334 1429 1505 1462">0,84 %</td></tr> <tr><td data-bbox="949 1462 1193 1496">I EUR</td><td data-bbox="1193 1462 1334 1496">0,50 %</td><td data-bbox="1334 1462 1505 1496">0,42 %</td></tr> <tr><td data-bbox="949 1496 1193 1529">N EUR</td><td data-bbox="1193 1496 1334 1529">0,50 %</td><td data-bbox="1334 1496 1505 1529">0,42 %</td></tr> <tr><td data-bbox="949 1529 1193 1563">HR (hedged) CHF</td><td data-bbox="1193 1529 1334 1563">0,60 %</td><td data-bbox="1334 1529 1505 1563">0,25 %</td></tr> <tr><td data-bbox="949 1563 1193 1597">HN (hedged) USD</td><td data-bbox="1193 1563 1334 1597">0,50 %</td><td data-bbox="1334 1563 1505 1597">0,42 %</td></tr> <tr><td data-bbox="949 1597 1193 1630">AHN (hedged) USD</td><td data-bbox="1193 1597 1334 1630">0,50 %</td><td data-bbox="1334 1597 1505 1630">0,42 %</td></tr> </tbody> </table>	Catégorie d'actions et devise	Frais de gestion maximum par an	Frais de gestion effectifs par an	AH (hedged) USD	1,00 %	0,84 %	H (hedged) USD	1,00 %	0,84 %	HC (hedged) USD	2,00 %	1,90 %	HI (hedged) USD	0,50 %	0,42 %	HR (hedged) USD	0,60 %	0,25 %	B EUR	1,00 %	0,84 %	I EUR	0,50 %	0,42 %	N EUR	0,50 %	0,42 %	HR (hedged) CHF	0,60 %	0,25 %	HN (hedged) USD	0,50 %	0,42 %	AHN (hedged) USD	0,50 %	0,42 %
Catégorie d'actions et devise	Frais de gestion maximum par an	Frais de gestion effectifs par an																																																																								
A USD	1,65 %	1,65 %																																																																								
B USD	1,65 %	1,65 %																																																																								
C USD	2,65 %	2,25 %																																																																								
I USD	0,825 %	0,825 %																																																																								
R USD	1,65 %	0,25 %																																																																								
H (hedged) EUR	1,65 %	1,65 %																																																																								
HI (hedged) EUR	0,825 %	0,825 %																																																																								
HN (hedged) EUR	1,25 %	0,825 %																																																																								
HR (hedged) CHF	1,65 %	0,25 %																																																																								
N USD	1,25 %	0,825 %																																																																								
AN USD	1,25 %	0,825 %																																																																								
Catégorie d'actions et devise	Frais de gestion maximum par an	Frais de gestion effectifs par an																																																																								
AH (hedged) USD	1,00 %	0,84 %																																																																								
H (hedged) USD	1,00 %	0,84 %																																																																								
HC (hedged) USD	2,00 %	1,90 %																																																																								
HI (hedged) USD	0,50 %	0,42 %																																																																								
HR (hedged) USD	0,60 %	0,25 %																																																																								
B EUR	1,00 %	0,84 %																																																																								
I EUR	0,50 %	0,42 %																																																																								
N EUR	0,50 %	0,42 %																																																																								
HR (hedged) CHF	0,60 %	0,25 %																																																																								
HN (hedged) USD	0,50 %	0,42 %																																																																								
AHN (hedged) USD	0,50 %	0,42 %																																																																								
	<p>En outre, le taux suivant est facturé à chaque Catégorie d'actions du Compartiment au titre des Frais de service, qui couvrent les commissions de la Société de gestion, du Dépositaire, de l'Administrateur et de l'Agent domiciliataire:</p> <p>➔ Maximum: 1,0494 % par an</p> <p>D'autres frais et charges peuvent être imputés au Compartiment absorbé, comme indiqué à la section 20.4 «Autres charges et coûts» de la</p>	<p>En outre, le taux suivant est facturé à chaque Catégorie d'actions du Compartiment au titre des Frais de service, qui couvrent les commissions de la Société de gestion, du Dépositaire, de l'Administrateur et de l'Agent domiciliataire:</p> <p>➔ Maximum: 1,0494 % par an</p> <p>D'autres frais et charges peuvent être imputés au Compartiment absorbé, comme indiqué à la section 20.4 «Autres charges et coûts» de la Partie générale du Prospectus du Fonds.</p>																																																																								

	<p>Partie générale du Prospectus du Fonds.</p> <p>Par ailleurs, des commissions peuvent être facturées lors de l'émission, du rachat et de la conversion d'actions.</p> <p>Commission d'émission: 5,0 % au maximum</p> <p>Commission de rachat: 0,3 % au maximum</p> <p>Commission de conversion: 1,0 % au maximum</p> <p>Il n'y a pas de montant minimum de souscription initiale ou de détention.</p>	<p>Par ailleurs, des commissions peuvent être facturées lors de l'émission, du rachat et de la conversion d'actions.</p> <p>Commission d'émission: 5,0 % au maximum</p> <p>Commission de rachat: 0,3 % au maximum</p> <p>Commission de conversion: 1,0 % au maximum</p> <p>Il n'y a pas de montant minimum de souscription initiale ou de détention.</p>																																																
Commission de performance	Aucune commission de performance n'est appliquée au Compartiment absorbé ou au Compartiment absorbeur.																																																	
Frais courants	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie d'actions et devise</th> <th>Frais courants actuels (annuels)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>A USD</td><td>2,10 %</td></tr> <tr><td>B USD</td><td>2,10 %</td></tr> <tr><td>C USD</td><td>2,70 %</td></tr> <tr><td>I USD</td><td>1,08 %</td></tr> <tr><td>R USD</td><td>0,54 %</td></tr> <tr><td>H (hedged) EUR</td><td>2,13 %</td></tr> <tr><td>HI (hedged) EUR</td><td>1,11 %</td></tr> <tr><td>HN (hedged) EUR</td><td>1,31 %</td></tr> <tr><td>HR (hedged) CHF</td><td>0,57 %</td></tr> <tr><td>N USD</td><td>1,28 %</td></tr> <tr><td>AN USD</td><td>1,28 %</td></tr> </tbody> </table>	Catégorie d'actions et devise	Frais courants actuels (annuels)	A USD	2,10 %	B USD	2,10 %	C USD	2,70 %	I USD	1,08 %	R USD	0,54 %	H (hedged) EUR	2,13 %	HI (hedged) EUR	1,11 %	HN (hedged) EUR	1,31 %	HR (hedged) CHF	0,57 %	N USD	1,28 %	AN USD	1,28 %	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie d'actions et devise*</th> <th>Frais courants actuels (annuels)**</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>AH (hedged) USD</td><td>1,09 %</td></tr> <tr><td>H (hedged) USD</td><td>1,09 %</td></tr> <tr><td>HC (hedged) USD</td><td>2,15 %</td></tr> <tr><td>HI (hedged) USD</td><td>0,63 %</td></tr> <tr><td>HR (hedged) USD</td><td>0,50 %</td></tr> <tr><td>B EUR</td><td>1,06 %</td></tr> <tr><td>I EUR</td><td>0,60 %</td></tr> <tr><td>N EUR</td><td>0,64 %</td></tr> <tr><td>HR (hedged) CHF</td><td>0,50 %</td></tr> <tr><td>HN (hedged) USD</td><td>0,67 %</td></tr> <tr><td>AHN (hedged) USD</td><td>0,67 %</td></tr> </tbody> </table> <p>*lancement prévu le 25 mars 2025</p> <p>**Estimation</p>	Catégorie d'actions et devise*	Frais courants actuels (annuels)**	AH (hedged) USD	1,09 %	H (hedged) USD	1,09 %	HC (hedged) USD	2,15 %	HI (hedged) USD	0,63 %	HR (hedged) USD	0,50 %	B EUR	1,06 %	I EUR	0,60 %	N EUR	0,64 %	HR (hedged) CHF	0,50 %	HN (hedged) USD	0,67 %	AHN (hedged) USD	0,67 %
Catégorie d'actions et devise	Frais courants actuels (annuels)																																																	
A USD	2,10 %																																																	
B USD	2,10 %																																																	
C USD	2,70 %																																																	
I USD	1,08 %																																																	
R USD	0,54 %																																																	
H (hedged) EUR	2,13 %																																																	
HI (hedged) EUR	1,11 %																																																	
HN (hedged) EUR	1,31 %																																																	
HR (hedged) CHF	0,57 %																																																	
N USD	1,28 %																																																	
AN USD	1,28 %																																																	
Catégorie d'actions et devise*	Frais courants actuels (annuels)**																																																	
AH (hedged) USD	1,09 %																																																	
H (hedged) USD	1,09 %																																																	
HC (hedged) USD	2,15 %																																																	
HI (hedged) USD	0,63 %																																																	
HR (hedged) USD	0,50 %																																																	
B EUR	1,06 %																																																	
I EUR	0,60 %																																																	
N EUR	0,64 %																																																	
HR (hedged) CHF	0,50 %																																																	
HN (hedged) USD	0,67 %																																																	
AHN (hedged) USD	0,67 %																																																	
Profil de l'investisseur type	Ce Compartiment s'adresse aux investisseurs particuliers et institutionnels à l'horizon de placement à long terme, qui souhaitent investir dans un portefeuille d'actions largement diversifié et obtenir un rendement raisonnable et des gains en capital élevés, tout en étant conscients des fluctuations de cours liées à de tels placements.	Ce Compartiment s'adresse aux investisseurs particuliers et institutionnels à l'horizon de placement à long terme, qui souhaitent investir dans un portefeuille d'actions largement diversifié et générer des revenus combinés à une croissance du capital, tout en étant conscients des fluctuations de cours liées à de tels placements.																																																
Indicateur de risque synthétique (SRI)	SRI: 4 L'indicateur de risque part du principe que vous conservez le produit pendant 6 ans. Nous avons classé ce produit à 4 sur les 7 catégories, ce qui correspond à une catégorie de risque moyen. Ceci situe les pertes	SRI: 4 L'indicateur de risque part du principe que vous conservez le produit pendant 6 ans. Nous avons classé ce produit à 4 sur les 7 catégories, ce qui correspond à une catégorie de risque moyen. Ceci situe les pertes potentielles dues aux																																																

	<p>potentielles dues aux performances futures à un niveau moyen, de sorte que de mauvaises conditions de marché pourraient impacter notre capacité à vous payer.</p>	<p>performances futures à un niveau moyen, de sorte que de mauvaises conditions de marché pourraient impacter notre capacité à vous payer.</p>
<p>Profil de risques</p>	<p>Il est conseillé aux investisseurs de lire la section 7 «Mise en garde relative aux risques généraux» de la Partie générale et de prendre bonne note de son contenu avant d'investir dans le Compartiment. Veuillez vous référer aux détails ci-dessous pour des informations sur les risques encourus en investissant dans ce Compartiment:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les investissements peuvent être effectués dans des pays où les marchés boursiers locaux peuvent ne pas encore être qualifiés de marchés boursiers reconnus au sens des restrictions d'investissement énoncées dans le présent Prospectus de vente; – Par conséquent, conformément aux restrictions d'investissement et d'emprunt définies à la section 9 de la Partie générale, les investissements dans des titres cotés sur des bourses de valeurs qui ne sont pas considérées comme des bourses ou des marchés reconnus et les autres investissements non cotés ne peuvent pas dépasser 10 % des actifs nets de chacun de ces Compartiments. – Les investissements en actions sont soumis en permanence à des fluctuations de prix. Les investissements en devises étrangères sont également soumis aux fluctuations des cours. – Le Compartiment met en œuvre une stratégie de durabilité appliquant des critères d'exclusion minimums et/ou certaines évaluations ESG internes ou externes qui peuvent influencer la performance de placement du Compartiment de manière positive ou négative sachant que l'application de la stratégie ESG peut impliquer la renonciation à des opportunités d'achat de certains titres et/ou la vente de titres en raison de leurs caractéristiques ESG. <p>Principales limites méthodologiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'évaluation de l'éligibilité d'un émetteur dans le cadre d'une analyse ESG est tributaire d'informations et de données provenant de fournisseurs tiers et d'analyses 	<p>Il est conseillé aux investisseurs de lire la section 7 «Mise en garde relative aux risques généraux» de la Partie générale et de prendre bonne note de son contenu avant d'investir dans le Compartiment. Veuillez-vous reporter aux détails ci-dessous pour obtenir des informations sur les risques liés aux investissements dans ce Compartiment:</p> <p>Les investissements en actions sont soumis en permanence à des fluctuations de prix. Les investissements en devises étrangères sont également soumis aux fluctuations des cours.</p> <p>Les instruments financiers dérivés sont généralement soumis à une plus grande volatilité, ce qui peut donner lieu à une volatilité accrue des actions du Compartiment.</p> <p>Le Compartiment poursuit une stratégie de vente d'options d'achat couvertes par des dérivés en écrivant des options d'achat sur des actifs sous-jacents détenus par le portefeuille du Compartiment ou sur des indices boursiers dans le but de générer des revenus supplémentaires et de réduire la volatilité.. Le portefeuille du Compartiment devrait, d'une manière générale, sous-performer tout portefeuille similaire ne présentant aucune superposition de produits dérivés dans les périodes où les sous-jacents individuels des produits dérivés sont en forte hausse, et surperformer lorsque les prix des sous-jacents sont en baisse ou suivent une tendance latérale. Le Gestionnaire d'investissement peut, à sa discrétion, mettre temporairement en œuvre cette stratégie axée sur les produits dérivés dans une mesure réduite ou la suspendre complètement.</p> <p>Le Compartiment est géré selon une stratégie de durabilité, et se base sur des critères d'exclusion minimum et/ou certaines notes ESG internes ou externes qui peuvent avoir un impact aussi bien positif que négatif sur sa performance, dans la mesure où la stratégie ESG peut amener à renoncer à des opportunités d'achat et/ou de vente de certains titres en raison de leurs caractéristiques ESG.</p>

	<p>internes, lesquelles peuvent reposer sur certaines hypothèses qui les rendent incomplètes ou inexactes. Par conséquent, il existe un risque d'erreur d'évaluation d'un titre ou d'un émetteur. Il existe également un risque que le Gestionnaire d'investissement n'applique pas correctement les critères spécifiques de l'analyse ESG ou que le Compartiment soit indirectement exposé à des émetteurs qui ne répondent pas aux critères pertinents. Ces risques représentent les principales limites méthodologiques de la stratégie de durabilité du Compartiment.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Ni le Fonds, ni la Société de gestion, ni le Gestionnaire d'investissement ne fournissent de déclaration ou de garantie, explicite ou implicite, quant à l'équité, la justesse, l'exactitude, le caractère raisonnable ou l'exhaustivité des analyses ESG ou à leur application dans le cadre de la stratégie ESG. – Les investissements du Compartiment peuvent être exposés à des risques en matière de durabilité. – La prise en compte par le Gestionnaire d'investissement des Risques de durabilité dans le processus de décision d'investissement se reflète dans sa Politique d'investissement et de conseil ESG. Le Compartiment a recours à des recherches ESG internes et/ou externes et intègre les Risques de durabilité financièrement importants dans son processus de décision d'investissement. – De plus amples informations sur la Politique d'investissement et de conseil ESG, et sur la manière dont cette politique est mise en œuvre dans ce Compartiment sont disponibles sur vontobel.com/SFDR. Les Risques de durabilité auxquels le Compartiment peut être exposé auront vraisemblablement de faibles répercussions sur la valeur des placements du Compartiment à moyen et long terme, l'approche ESG du Compartiment permettant d'atténuer ces risques. 	<p>Les investissements du Compartiment peuvent être exposés à des risques en matière de durabilité.</p> <p>La prise en compte par le Gestionnaire d'investissement des Risques de durabilité dans le processus de décision d'investissement se reflète dans sa Politique d'investissement et de conseil ESG. Le Compartiment a recours à des recherches ESG internes et/ou externes et intègre les Risques de durabilité financièrement importants dans son processus de décision d'investissement. De plus amples informations sur la Politique d'investissement et de conseil ESG, et sur la manière dont cette politique est mise en œuvre dans ce Compartiment sont disponibles sur vontobel.com/SFDR.</p> <p>Les Risques de durabilité auxquels le Compartiment peut être exposé auront vraisemblablement de faibles répercussions sur la valeur des placements du Compartiment à moyen et long terme, l'approche ESG du Compartiment permettant d'atténuer ces risques.</p> <p>Principales limites méthodologiques: L'évaluation de l'éligibilité d'un émetteur dans le cadre d'une analyse ESG est tributaire d'informations et de données provenant de fournisseurs tiers et d'analyses internes, lesquelles peuvent reposer sur certaines hypothèses qui les rendent incomplètes ou inexactes. Par conséquent, il existe un risque d'erreur d'évaluation d'un titre ou d'un émetteur. Il existe également un risque que le Gestionnaire d'investissement n'applique pas correctement les critères spécifiques de l'analyse ESG ou que le Compartiment soit indirectement exposé à des émetteurs qui ne répondent pas aux critères pertinents.</p>
<p>Approche de mesure des risques</p>	<p>Approche par les engagements</p>	<p>Approche par les engagements</p>

Rééquilibrage du portefeuille	<p>Avant la Fusion, le Gestionnaire d'investissement entend vendre le portefeuille du Compartiment absorbé et transférer l'équivalent de trésorerie au Compartiment absorbé pour constituer son portefeuille. Ces ajustements entraîneront des frais de transaction qui seront supportés par les Compartiments.</p> <p>Cela peut affecter la performance du Compartiment absorbé au cours des jours précédant le calcul du rapport d'échange.</p>	
Single Swing Pricing	Non	Non
Pays de distribution	<p>AT (Autriche) CH (Suisse) DE (Allemagne) ES (Espagne) FR (France) GB (Royaume-Uni) IT (Italie) LI (Liechtenstein) LU (Luxembourg) NL (Pays-Bas) SE (Suède) SG (Singapour) (investisseurs institutionnels uniquement) TW (Taïwan)</p>	<p>AT (Autriche) CH (Suisse) DE (Allemagne) ES (Espagne) FR (France) GB (Royaume-Uni) IT (Italie) LI (Liechtenstein) LU (Luxembourg) SE (Suède)</p>
Exercice financier	L'exercice financier actuel du Compartiment absorbé a commencé le 1 ^{er} septembre 2024 et se termine à la Date effective.	Le premier exercice financier du Compartiment absorbé commencera à la Date effective et se terminera le 31 août 2025. Les exercices financiers suivants commenceront le 1 ^{er} septembre et se termineront le 31 août de l'année suivante.
Émission, rachat et conversion d'actions, règlement	<p>Les demandes de souscription dûment reçues un Jour ouvré (Jour de souscription) avant 14h45, heure de Luxembourg, seront réglées au prix d'émission calculé un Jour ouvré après le Jour de souscription sur la base des cours de clôture des titres asiatiques ce même jour. Le paiement du prix d'émission doit être reçu par le Dépositaire dans les deux Jours ouvrés suivant le Jour d'évaluation.</p> <p>La disposition susmentionnée s'applique par analogie aux demandes de rachat et de conversion.</p>	<p>Les demandes de souscription dûment reçues un Jour ouvré (Jour de souscription) avant 14h45, heure de Luxembourg, seront réglées au prix d'émission calculé un Jour ouvré après le Jour de souscription. Le paiement prix d'émission doit être reçu par le Dépositaire dans les deux Jours ouvrés suivant le Jour de souscription.</p> <p>La disposition susmentionnée s'applique par analogie aux demandes de rachat et de conversion.</p>
Jour d'évaluation	Quotidiennement, normalement chaque jour ouvré pour les banques à Luxembourg.	
Utilisation d'un indice de référence	Le Compartiment absorbé est géré activement. Son indice de référence est le MSCI All Country Asia (ex Japan) TR net, qui est utilisé afin de comparer les performances du Compartiment absorbé. L'indice de référence dans la devise de référence du Compartiment absorbé peut être utilisé pour comparer la performance des	Le Compartiment absorbé est géré activement. Son indice de référence est le MSCI EMU Net Total Return EUR, qui est utilisé afin de comparer les performances du Compartiment absorbé. L'indice de référence dans la devise de référence du Compartiment absorbé peut être utilisé pour comparer la performance des

	<p>catégories d'actions couvertes.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement pourra cependant effectuer des placements pour le Compartiment absorbé à sa discrétion et par conséquent, le portefeuille du Compartiment absorbé pourra s'écarter sensiblement de la composition et de la performance de l'indice de référence.</p> <p>L'indice de référence n'est pas compatible avec les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment absorbé.</p>	<p>catégories d'actions couvertes.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement pourra cependant effectuer des placements pour le Compartiment absorbeur à sa discrétion et par conséquent, le portefeuille du Compartiment absorbeur pourra s'écarter sensiblement de la composition et de la performance de l'indice de référence.</p> <p>L'indice de référence n'est pas compatible avec les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment absorbeur.</p>
--	--	--

3. ÉCHANGE DES PARTS

Les Investisseurs détenant des parts du Compartiment absorbé recevront, en échange, des parts du Compartiment absorbeur libellées dans la même devise pour une valeur nette d'inventaire de 100 par action.

Le rapport d'échange sera calculé sur la base de la valeur nette d'inventaire des Catégories d'actions du Compartiment absorbé et de la valeur nette d'inventaire correspondante des Catégories d'actions du Compartiment absorbeur à la Date effective. Les méthodes suivantes seront appliquées:

1. Le rapport d'échange sera calculé selon la formule suivante:

$$X_n = (Y_n \times W_n) / Z_n$$

X_n = nombre d'actions de la Catégorie d'actions concernée du Compartiment absorbeur qui est allouée aux investisseurs du Compartiment absorbé.

Y_n = valeur nette d'inventaire au 25 mars 2025 par action de la catégorie d'actions concernée du Compartiment absorbé.

W_n = nombre de actions émises de la catégorie concernée du Compartiment absorbé au 25 mars 2025.

Z_n = valeur nette d'inventaire au 25 mars 2025 (= 100) par action de la catégorie concernée du Compartiment absorbeur.

Le nombre et le prix des actions du Compartiment absorbeur reçues par les investisseurs en échange de leurs parts du Compartiment absorbé peuvent donc varier, mais l'investissement global reste le même.

2. Numéros d'identification de valeurs mobilières (ISIN)

Les numéros d'identification de valeurs mobilières des Catégories d'actions du Compartiment absorbé seront remplacés par les numéros des Catégories d'actions correspondantes du Compartiment absorbeur, comme indiqué ci-dessous.

Compartiment absorbé				à fusionner dans	Compartiment absorbeur			
Devise de référence: USD					Devise de référence: EUR			
Catégorie d'actions	Devise	ISIN	Politique de distribution de la catégorie d'actions	Catégorie d'actions	Devise	ISIN	Politique de distribution de la catégorie d'actions	
A	USD	LU0084450369	distribuant	AH (hedged)	USD	LU2967767265	distribuant	
B	USD	LU0084408755	capitalisante	H (hedged)	USD	LU2967767182	capitalisante	
C	USD	LU0137007026	capitalisante	HC (hedged)	USD	LU2967767422	capitalisante	
I	USD	LU0278091540	capitalisante	HI (hedged)*	USD	LU2967766960	capitalisante	
R	USD	LU0420008848	capitalisante	HR (hedged)	USD	LU2967767935	capitalisante	
H (hedged)*	EUR	LU0218912409	capitalisante	B	EUR	LU2967767000	capitalisante	
HI (hedged)*	EUR	LU0368556733	capitalisante	I	EUR	LU2967766705	capitalisante	
HN (hedged)	EUR	LU1683484106	capitalisante	N	EUR	LU2967767695	capitalisante	
HR (hedged)	CHF	LU2054205849	capitalisante	HR (hedged)	CHF	LU2967768073	capitalisante	
N	USD	LU0923573769	capitalisante	HN (hedged)	USD	LU2967767778	capitalisante	
AN	USD	LU1683484288	distribuant	AHN (hedged)	USD	LU2967767851	distribuant	

*La devise de la Catégorie d'actions est toujours couverte contre la Devise de référence du Compartiment. Toutefois, l'étendue de la couverture peut fluctuer légèrement autour du niveau de couverture intégrale.

4. POSSIBILITÉ DE RACHAT GRATUIT DES ACTIONS DU COMPARTIMENT ABSORBÉ

Conformément à l'art. 73 (1) de la Loi de 2010, les investisseurs du Compartiment absorbé ont le droit de demander le rachat de leurs actions sans frais supplémentaires.

Les demandes de rachat doivent être soumises au plus tard à 14h45 (heure de Luxembourg) le 17 mars 2025, faute de quoi les investisseurs seront associés à la Fusion.

Conformément aux dispositions du Chapitre 8 de la Loi de 2010, le rachat, la conversion, l'émission et l'échange d'actions du Compartiment absorbé seront suspendus après le 17 mars 2025, 14h45 (heure de Luxembourg) jusqu'au 25 mars 2025, 14h45. Tout ordre de souscription, de conversion et de rachat pour le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbeur sera rejeté pendant cette période. Les Investisseurs pourront soumettre à nouveau les ordres rejetés après la Fusion, soit après le 25 mars 2025, 14h45, date à laquelle le traitement des ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions du Compartiment absorbeur aura repris.

5. CONDITIONS

Les Investisseurs détenant des parts du Compartiment absorbé qui n'en demandent pas le rachat conformément à la section 4 recevront, en échange, des parts du Compartiment absorbeur libellées dans la même devise, comme décrit dans le tableau de la section 3.2.

Le rapport d'échange sera calculé sur la base de la valeur nette d'inventaire à la Date effective des Catégories d'actions du Compartiment absorbé et de la valeur nette d'inventaire correspondante des Catégories d'actions du Compartiment absorbeur. Les rapports d'échange seront déterminés selon les méthodes décrites à la section 3.1.

La Fusion prendra effet le 25 mars 2025, conformément à la proposition de fusion. La valeur nette d'inventaire au 25 mars 2025 sera calculée le 25 mars 2025 en vue de déterminer le rapport d'échange tel que décrit à la section 3.1.

Les Investisseurs du Compartiment absorbé ne recevront aucun paiement en espèces.

Tous les actifs et passifs du Compartiment absorbé seront évalués à la Date effective comme précisé dans les Statuts consolidés et le Prospectus de vente du Fonds.

Les passifs du Compartiment absorbé incluent les frais impayés redevables et les coûts reflétés dans l'actif net du Compartiment absorbé.

6. COÛTS DE LA FUSION

Les frais juridiques, de conseil et administratifs encourus en rapport avec la préparation et l'exécution de cette Fusion ne seront pas facturés au Compartiment absorbé. Ils seront pris en charge par la Société de gestion. D'autres frais, notamment les frais d'audit, sont à la charge du Compartiment absorbé.

7. CONSÉQUENCES FISCALES

La Fusion n'aura pas pour conséquence d'assujettir le Compartiment absorbé, le Compartiment absorbeur ou le Fonds à une imposition au Luxembourg.

Les Investisseurs peuvent toutefois être assujettis à l'impôt dans leur domicile fiscal ou dans d'autres juridictions où ils paient des impôts.

Nonobstant ce qui précède et étant donné que les régimes fiscaux diffèrent largement d'un pays à l'autre, il est conseillé aux investisseurs de consulter leurs conseillers fiscaux quant aux conséquences fiscales de la Fusion dans leur cas particulier.

8. DOCUMENTS ET INFORMATIONS RELATIFS À LA FUSION

Les termes en majuscules utilisés, mais non spécifiquement définis dans le présent avis, ont la même signification que celle qui leur est donnée dans le Prospectus de vente du Fonds.

La version actuelle de ce Prospectus est disponible gratuitement au siège du Fonds, tout comme la confirmation du Dépositaire et les Documents d'informations clés relatifs à toutes les Catégories d'actions concernées, ainsi que les informations complémentaires sur la Fusion.

Le rapport de l'auditeur sera disponible gratuitement au siège du Fonds dès qu'il sera achevé.

Il est conseillé aux Investisseurs de lire les Documents d'information clés du Compartiment absorbeur, ci-inclus. Les Documents d'information clé pour l'investisseur relatifs à chaque Catégorie d'actions concernée et de plus amples informations sur la Fusion sont également disponibles à l'adresse vontobel.com/am.

Les Investisseurs sont invités à consulter leurs conseillers financier, juridique et/ou fiscal s'ils ont des questions concernant la Fusion.

Cordialement,

Au nom du Conseil d'administration

Annexes:

- Documents d'informations clés (DICI) du Compartiment absorbeur

Annexes

Documents d'informations clés (DIC)